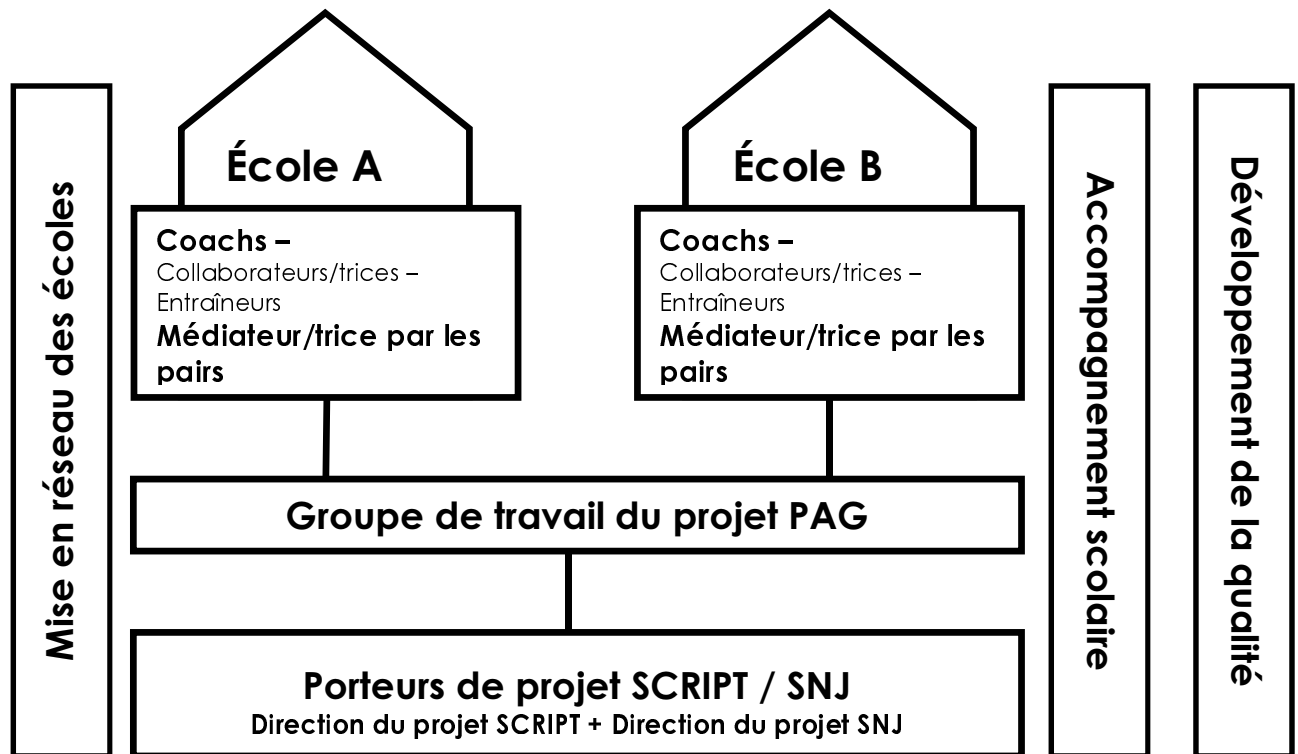




La médiation par les pairs à l'école : Organisation du projet



Porteurs de projet : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- **SCRIPT** (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques)
- **SNJ** (Service National de la Jeunesse)

Direction du projet : Fabienne ABENS (SCRIPT) - Tania MATIAS (SNJ)

Groupe de travail du projet : Le groupe de travail du projet (« PAG ») réunit régulièrement les directions du projet ainsi que les accompagnateurs/trices et les entraîneurs du SNJ. L'objectif est la coordination, la mise en commun des besoins au sein des écoles et le développement au sein du projet.

Écoles du projet : En principe, toutes les écoles fondamentales et tous les lycées luxembourgeois peuvent participer au projet « Médiation par les pairs à l'école ». Dans les différentes écoles, des groupes de projet sont formés, qui se composent d'adultes (collaborateurs/trices du projet, coachs, éventuellement entraîneurs internes à l'école) et de médiateurs/trices par les pairs (élèves). Ces groupes de projet sont au cœur du projet « Médiation par les pairs à l'école ».

Mise en réseau : La mise en réseau des écoles dans le projet est un objectif important. D'un point de vue du contenu, cela se traduit par des formations hors établissement (médiateurs/trices par les pairs, collaborateurs/trices du projet et coachs, entraîneurs), rencontres d'échange, conférences, colloques, manifestations, événements, collaboration dans des groupes de

projet thématiques, p.ex. développement et concertation de nouvelles impulsions pour le projet, projets communs, publications et newsletters. Ces mesures sont adaptées selon les besoins actuels et les possibilités.

Accompagnement scolaire : La direction scolaire se considère comme une aide au groupe de projet interne à l'école et comme « oreille au sein des écoles » avec comme objectif que les thématiques actuelles, les développements et les besoins au sein du développement du projet soient pris en compte. Les accompagnateurs/trices sont mandatés par le SCRIPT.

Développement de la qualité : Le concept spécifique à l'école, fondé sur le concept national dans les écoles et régulièrement mis à jour, constitue la base pour garantir la qualité du projet au sein de l'école concernée. Des instruments permettant de garantir la qualité, p.ex. protocoles, planification des objectifs et des mesures, check-list pour l'accompagnement scolaire ainsi que différentes formes d'évaluation interne et externe contribuent à assurer, à contrôler et à améliorer la qualité du travail. Les instruments et les formes d'évaluation sont constamment adaptés et actualisés.